

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 27 avril 2023 (PV-CS355)

12h

1220 Albert-Tessier et Plateforme ZOOM

Départements	Délégué.es	Présence / Absence
Anatomie	Renaud Jeffrey-Gauthier	P
Biologie médicale	Michel Cyr	P
Chimie, biochimie et physique	Benoit Daoust	A
Chimie, biochimie et physique	Daniel Montplaisir	P
Chiropratique	Christian Linard	P
Chiropratique	Julie-Marthe Grenier	A
Ergothérapie	Mathieu Dumont	P
Études en loisir, culture et tourisme	Isabelle Falardeau	P
Finance et économie	Ayi Ayayi	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P
Génie industriel	François Gauthier	P
Génie mécanique	Nadjet Zioui	P
Gestion des ressources humaines	Michel Arcand	A
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Emmanuelle Caccamo	P
Lettres et communication sociale	France Aubin	P
Management	François Labelle	P
Management	Ivan P. Vaghely	P
Marketing et systèmes d'information	Thang Le Dinh	P
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P
Mathématiques et informatique	François Meunier	A
Orthophonie	Sophie Chesneau	A
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Philosophie et arts	Mélissa Thériault	A
Psychoéducation et travail social	Lyne Douville	P
Psychoéducation et travail social	Georgia Vrakas	A
Psychologie	Lyson Marcoux	P
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Audrey Bistodeau	P
Sciences comptables	Émilie Portelance	P
Sciences de l'activité physique	Jacques Abboud	P
Sciences de l'activité physique	Gabriel Moisan	P
Sciences de l'éducation	Corina Borri-Anadon	P
Sciences de l'éducation	Félix Bouvier	P
Sciences de l'environnement	Andrea Bertolo	P
Sciences de l'environnement	Vincent Fugère	A
Sciences humaines	Isabelle Bouchard	P

Sciences infirmières	Myriam Asri	P
Sciences infirmières	Lyne Cloutier	P
<b>Comité exécutif</b>	<b>Officières et officiers</b>	<b>Présence / Absence</b>
Président	Gilles Bronchti	P
VP aux relations de travail (VPRT)	Sonia El Euch	P
VP aux affaires syndicales (VPAS)	Marc Beauregard	P
VP aux affaires universitaires (VPAU)	Denis Leroux	P
VP aux services à la collectivité (VPSC)	Marianne Paul	A
VP aux communications et secrétaire (VPCOM)	Mireille Dubé	A
Trésorier	Pier-Luc Lajoie	P
<b>Personnel du Syndicat</b>		<b>Présence / Absence</b>
Conseillère aux relations de travail	Diane Beauchemin	P
Conseiller aux affaires universitaires	François Landry	P

Le professeur Gilles Bronchti, président du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

#### **CS355-27-04-2023-01 Ouverture de la réunion**

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.es à cette dernière réunion 2022-2023. Il rappelle que le mandat 2023-2024 des délégué.es débutera le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Il rappelle que la documentation relative à la réunion est disponible dans l'avis de convocation de la réunion.

#### **CS355-27-04-2023-02 Vérification du quorum**

Le président déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.es syndicaux prévu à l'article 12.4g. des *Statuts* du SPPUQTR est atteint.

Le président du Syndicat assume la présidence d'assemblée.

#### **CS355-27-04-2023-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidence d'assemblée présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS355)
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Renouvellement de la convention collective – État de la négociation
6. Élection au comité exécutif – Vice-présidence aux communications et Secrétaire
7. Désignation d'un.e représentant.e du Syndicat

1. Comité institutionnel permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel de l'UQTR
8. Retour sur les assemblées générales du 30 mars 2023
9. Tribune des délégués.es
10. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mars (PV-CS354)
11. Information et dépôt de documents
  1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX656 au PV-CX658)
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine réunion régulière : 1<sup>er</sup> juin 2023
14. Clôture de la réunion

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 355<sup>e</sup> réunion du conseil syndical ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 355<sup>e</sup> réunion du conseil syndical du 27 avril 2023.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **CS355-27-04-2023-04 Rapport du comité des relations de travail**

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) et la vice-présidence aux affaires syndicales (VPAS) à présenter le point.

#### **Griefs 19-029 et 2020-09: Prof victime d'insalubrité des lieux et de harcèlement psychologique**

Emploi terminé en juin 2022. Attente de la décision du TAT. Grief 2020-09 amendé à nouveau.

Un délégué s'informe de la raison de la fin du lien d'emploi. Le VPAS indique que la professeure avait une date limite à respecter pour manifester son retour en fonction, sans quoi elle était réputée avoir démissionné.

#### **Griefs 2021-01 et 2021-07: Reconnaissance du syndicat et cours passés de cours réguliers à cours à l'étudiant (processus non respecté)**

Soumis à l'arbitrage. Audience le 13 octobre 2023

#### **Ingérence du Doyen des études – Fermeture de cours obligatoires, impact sur la tâche professorale**

Rencontres prévues avec les vice-recteurs académiques.

#### **Ingérence du Doyen des études – Préautorisation exigée pour la modification de programmes**

Suspension des délais

Un délégué demande le rôle joué par le doyen des études dans ce dossier. La VPRT indique que le doyen se manifeste en amont d'un développement de

programme ou encore il procède à un gèle des inscriptions durant le cours, privant ainsi le ou la professeur.e de son cours. La VPRT insiste sur le fait que la direction de programme, et les professeur.e.s, doivent interpeller le Syndicat, puisque ce type d'ingérence serait plus important qu'on ne le croit. Une déléguée demande à recenser le nombre de programmes qui se retrouve dans direction.

### **Liberté académique touchée par le CEREH**

Lettre de plainte envoyée au recteur et aux vice-recteurs académiques. Pas de retour. Relance par le Syndicat le 24 avril.

Un délégué s'informe sur l'intervention du comité d'éthique à la recherche sur des êtres humains. Le VPAS indique que le comité a fait modifier un mot dans le formulaire de recherche de la professeure. Les délégué.e.s discutent de situations similaires survenues avec leur projet de recherche.

### **Grief 2022-03 Surcharge de travail – enquêtes menées par l'employeur et ses mandataires**

Soumis à l'arbitrage. 1<sup>re</sup> journée d'audience le 3 avril. Poursuite des audiences à l'automne.

**Sondage** sur la dénomination du régime de perfectionnement et de sabbatique  
Sondage déployé du 15 au 22 mars 2023. Résultats : *Année d'études et de recherche* : 42%; *Aucun changement* : 27%; *Année sabbatique* : 6%; *Sabbatique* : 6%; *Congé sabbatique* : 0%.

La VPRT rappelle que les dossiers présentés ici ne concernent que les cas où il y a eu une évolution des discussions/négociations. Le comité des relations de travail planche sur plusieurs autres cas rapportés.

## **CS355-27-04-2023-05      Renouvellement de la convention collective – État de la négociation**

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) à présenter le point.

La VPRT présente un résumé des séances de négociations #13 à #17 (21 mars au 26 avril).

### **Salaires**

La partie patronale a déposé une nouvelle offre salariale. Cette offre n'est toujours pas à la satisfaction de la partie syndicale. Les discussions se poursuivent.

### **Direction pédagogique**

Il y a un accord entre les parties pour établir divers types de direction départementale. Des modèles sont en discussion. Ceux-ci sont soumis à divers scénarios pour vérifier leur efficacité. Les discussions se poursuivent.

### **Plan d'effectif**

Proposition d'un projet-pilote pour une nouvelle procédure de répartition des postes. La justification des postes le serait pour une période de trois années. Les départs à la retraite et les démissions ne figureraient pas dans la justification des postes, puisque ceux-ci seraient remplacés sans recourir à la justification. La

charge de travail serait aussi diminuée avec l'instauration d'un formulaire plus court.

### **Activités professionnelles extérieures et double-emploi**

#### Demandes de la partie patronale :

- 1- Notion de « responsabilité première » : la tâche du ou de la professeur.e est avec l'UQTR
- 2- Nombre d'heures maximales : la partie patronale demande un plafond d'heure (ex. 364 heures par années). La partie syndicale refuse le principe du nombre d'heures maximum. Il propose de distinguer les activités extérieures : 1- personnelles; 2- professionnelles institutionnelles.
- 3- Approbation de la tâche par l'AD et le doyen : demande refusée par la partie syndicale. Actuellement, l'AD et le doyen ne doivent qu'en être informés.

### **Nouvelle formule sur l'attribution des dégagements proposée par la partie patronale**

Le VPAS présente une proposition de la partie patronale :

1. Le critère subventions de recherche permet de s'approcher du résultat du concours actuel
2. Un nombre préétabli de crédits recherche est donnée automatiquement par subvention.
  - Un crédit de recherche = le coût d'une libération (12 250 \$ selon coût en vigueur)
3. Ces crédits peuvent se convertir en dégagements, fonds de recherche, appoint
4. Le nombre de subventions détermine le nombre de crédits total alloué par l'employeur.
  - (Plancher équivalent à 20 % du corps professoral, mais pas de plafond)
5. Les DTR restent en place pour récompenser la supervision d'étudiants aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

Des délégué.e.s expriment l'importance de maintenir les dégagements pour les centres et instituts.

Le VPAS demande aux délégué.e.s qu'on lui fournisse des noms d'organismes subventionnaires qui ne figure pas dans la liste des organismes fournie par le doyen de la recherche et de la création.

### **CS355-27-04-2023-06 Élection au comité exécutif – Vice-présidence aux communications et secrétaire**

La présidence d'assemblée rappelle que poste de vice-présidence aux communications et secrétaire au sein du comité exécutif du Syndicat deviendra vacant le 1<sup>er</sup> mai à la suite de l'élection au poste de vice-présidence aux affaires syndicales de la professeure Mireille Dubé.

Une période de mise en candidature s'est déroulée du 12 au 26 avril 2023. Dans ce délai, aucune candidature n'a été déposée.

La présidence d'assemblée présente les deux options pour pourvoir le poste vacant :

1. Relancer le processus de mise en candidature en mai, pour une élection intérimaire à la réunion du conseil syndical du 1<sup>er</sup> juin. Puis, de relancer le processus pour une élection à l'assemblée générale statutaire de septembre.
2. Relancer le processus de mise en candidature en septembre, pour une élection à l'assemblée générale statutaire de septembre.

Après discussion, les délégué.es conviennent de l'importance de pourvoir le poste le plus tôt possible, afin que le comité exécutif puisse compter sur une ressource supplémentaire dans ce contexte de négociation de convention collective.

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	les <i>Statuts</i> du Syndicat ;
CONSIDÉRANT	l'élection de la vice-présidence aux communications et secrétaire au poste de vice-présidence aux affaires syndicales et son entrée en fonction à ce poste le 1 <sup>er</sup> mai ;
CONSIDÉRANT	la vacance au poste de vice-présidence aux communications et secrétaire à compter du 1 <sup>er</sup> mai ;
CONSIDÉRANT	l'absence de candidature reçue durant la période de mise en candidature du 12 au 26 avril ;

Sur proposition de la professeure Lyne Cloutier, Département des sciences infirmières, appuyée par la professeure Isabelle Falardeau, Département d'études en loisir, culture et tourisme, il est résolu qu'une nouvelle période de mise en candidature pour le poste de vice-présidence aux communications et secrétaire se déroule du 15 au 26 mai 2023 pour une élection à la réunion du conseil syndical du 1<sup>er</sup> juin 2023 pour un mandat intérimaire se terminant après une élection à l'assemblée générale statutaire de septembre 2023.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

**CS355-27-04-2023-07 Désignation d'un.e représentant.e du Syndicat**

**1. Comité institutionnel permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel de l'UQTR**

La présidence d'assemblée indique que le poste de représentant.e des professeur.e.s est vacant et que le Syndicat doit recommander un.e professeur.e auprès du vice-rectorat aux ressources semaines, en respect de la *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* de l'UQTR. Le mandat est d'une durée de 3 ans, renouvelable.

La professeure Julie Carpentier, Département de psychoéducation et de travail social, a manifesté son intérêt à prendre la relève de sa collègue Lyne Douville.

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	les <i>Statuts</i> du Syndicat ;
-------------	----------------------------------

- CONSIDÉRANT la *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* de l'UQTR ;
- CONSIDÉRANT la vacance au poste de professeur.e au comité institutionnel permanent VACS de l'UQTR ;
- CONSIDÉRANT la candidature de la professeure Julie Carpentier ;

Sur proposition de la professeure Lyne Douville, Département de psychoéducation et travail social, appuyée par le professeur Renaud Jeffrey-Gauthier, Département d'anatomie, il est résolu de recommander la professeure Julie Carpentier pour occuper le poste réservé à un.e professeur.e au comité institutionnel permanent VACS de l'UQTR.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

### **CS355-27-04-2023-08 Retour sur les assemblées générales du 30 mars 2023**

La présidence d'assemblée indique que le point a été demandé par des délégué.es afin que l'on discute de la participation des professeur.es aux assemblées générales.

La présidence d'assemblée présente les différents taux de participation aux assemblées générales et aux scrutins depuis 2013.

Avec l'instauration au printemps 2019 du scrutin électronique pour l'ensemble des membres, le taux de participation moyen est passé de 44 % à 47 %.

Concernant le taux de participation aux assemblées générales, la moyenne est de 25 % (23 % à l'assemblée générale du 30 mars 2023). Durant la pandémie de Covid-19, six assemblées générales se sont déroulées entièrement en ligne via la plateforme Zoom. Le taux de participation moyen à ces réunions était de 18 %.

Les plus hauts taux de participation aux scrutins et aux assemblées générales depuis 2013 ont été enregistrés le 11 juin 2018 (vote sur le dépôt patronal – 75 % au scrutin, 48 % de participation à l'AG) et le 30 août 2018 (vote sur une entente de principe – 75 % au scrutin, 55 % de participation à l'AG) à la suite du lock-out.

Les délégué.es discutent des stratégies à adopter pour augmenter les taux de participation aux assemblées générales.

### **CS355-27-04-2023-09 Tribune des délégué.es**

Une déléguée soulève l'importance de débiter la mobilisation en sensibilisant la population sur l'importance de l'implication des profs au sein de la population par l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité. Un délégué cite en exemple la campagne publicitaire du Syndicat des chargé.es de cours en 2022. Un autre délégué poursuit en affirmant qu'il serait pertinent de rédiger des lettres dans les journaux et de planifier des rassemblements avec les professeur.es.

Une déléguée aborde le sujet de l'augmentation de la pondération initiale pour la direction du département compte tenu du démarchage d'un nouveau programme, la gestion des modifications aux trois cycles du programme actuel et la gestion sur trois sites différents.

Une déléguée tient à souligner le fait que le professeur Denis Leroux en est à sa dernière participation au conseil syndical à titre de vice-président aux affaires universitaires et à titre de délégué depuis 2013. Les délégué.es remercient chaleureusement le professeur Denis Leroux pour son engagement syndical.

La présidence d'assemblée, considérant l'heure, demande à ajourner la réunion et de traiter les points suivants à la prochaine réunion du conseil syndical prévue pour le 1<sup>er</sup> juin. La salle de réunion doit être libérée pour 16h.

Les délégué.es sont en accord pour ajourner la réunion et de reporter à la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2023 les points qui n'ont pas été traités.

**CS355-27-04-2023-10      Lecture et adoption du procès-verbal du 16 mars 2023  
(PV-CS354)**

Le point est reporté à la réunion du 1<sup>er</sup> juin.

**CS355-27-04-2023-11      Information et dépôt de documents**

**1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX656 à PV-CX658)**

Le point est reporté à la réunion du 1<sup>er</sup> juin.

**CS355-27-04-2023-12      Affaires nouvelles**

Le point est reporté à la réunion du 1<sup>er</sup> juin.

**CS355-27-04-2023-13      Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 1<sup>er</sup> juin 2023.

**CS355-27-04-2023-14      Clôture de la réunion**

La séance est ajournée à 15 h 55.

Présidence d'assemblée

Secrétaire d'assemblée

\_\_\_\_\_  
Gilles Bronchti  
Président

\_\_\_\_\_  
François Landry  
Conseiller aux affaires universitaires